



Inscription pour les « Activités d'été 2026 » période du 16 juillet au 28 août 2026

CYCLE 1 - 4

Chers enfants, chers parents,

A partir du 16 juillet jusqu'au 28 août 2026, le personnel éducatif de la Maison Relais « *Bei de Kueben* », renforcé par des étudiant(e)s, offrira les mardis et jeudis un programme d'activités pour tous les enfants scolarisés à l'école fondamentale à Angelsberg (détail en annexe).

Concept des activités d'été 2026 :

Pendant la période du 16 juillet au 28 août 2026, plusieurs ateliers différents seront proposés pour l'ensemble des enfants scolarisés qui fréquentent l'école fondamentale à Angelsberg (C1– C4).

Les différentes activités d'été se déroulent en groupes mixtes de C1 – C4. Pour certaines activités ou à certains moments, les cycles pourraient être séparés.

Ces ateliers qui auront lieu à des dates et des heures précises (le matin **et/ou** l'après-midi), se basent sur différents champs d'action de l'éducation non-formelle :

Motricité/Sport/Mouvement, créativité, « *Outdoor* » -Nature et expériences.

Pour pouvoir participer aux activités d'été, vous devez remplir le formulaire d'inscription ci-joint. Afin d'obtenir une vue d'ensemble plus précise pour l'organisation des activités, veuillez cocher un domaine pour le jour souhaité, ceci servira de décision d'organisation provisoire.

Le jour de l'activité, les différentes activités seront présentées aux enfants. Ceux-ci choisiront ensuite l'activité qui les intéresse. Dans la mesure du possible les enfants peuvent choisir plusieurs activités différentes le même jour.

Les jours où l'activité « Back to Basic - Kachen um Feier » a lieu, les enfants préparent le repas sur le feu à midi pour tous les enfants. Si votre enfant souhaite rester pour le repas ce jour-là, veuillez cocher aussi la case correspondante sur la fiche de présence – Activités d'été 2026.

Pendant les activités d'été, un atelier de bois sera organisé en collaboration avec « Holzatelier fir déi kleng » de Jérôme Seiler.

Veuillez noter que les places pour les activités sont limitées.

Vous recevrez une confirmation des activités d'été en juin 2026.



Modalités d'inscription et facturation de l'inscription :

1) Inscription pour les « activités d'été »

Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour les ateliers qui sont proposés dans le cadre des activités d'été 2026, vous devez remplir obligatoirement **le formulaire d'inscription des activités d'été avec la fiche de présence – Activités d'été 2026** (voir l'annexe).

Vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants jour par jour, selon leurs intérêts. Par contre, nous vous prions de respecter les jours que vous avez choisi. Pour des raisons d'organisation, il n'est pas possible de demander des changements après l'inscription.

Nous vous informons aussi que les places pour les activités d'été sont limitées.

Jeudi, le 27 août 2026 lors d'une journée **PORTE OUVERTE pour les enfants et les parents**, les parents ont la possibilité de participer avec leurs enfants aux ateliers proposés ce jour-là. Merci de confirmer votre participation sur la fiche d'inscription des activités d'été.

La fiche d'inscription des activités d'été est à remettre jusqu'au 15 avril 2026 au plus tard.

2) Inscription d'été à la Maison Relais en dehors des « activités d'été »

Pour tous les jours qui tombent dans la période du 16 juillet au 28 août 2026 où aucune activité d'été est planifiée **ou** pour les heures de présence à la Maison Relais avant/après une activité d'été, nous vous demandons de remplir les présences de votre enfant sur la **fiche d'inscription « vacances d'été 1 »**.

La fiche des vacances d'été 1 est à remettre jusqu'au 15 juin 2026 au plus tard.

Vous la trouverez sur le site internet de la commune de Fischbach : www.acfischbach.lu ou sur le site de la Croix-Rouge Luxembourgeoise : www.croix-rouge.luxembourgeoise.lu

Vous pouvez nous envoyer la fiche remplie soit par courriel ou par voie postale.

3) Facturation pendant les jours des activités d'été

Tarif: La participation des parents aux activités d'été 2026 est calculée en fonction de la situation financière et familiale des parents, sur base de la tarification officielle « chèque-service accueil » proposée par le Ministère de la Famille.

L'adhésion au système « chèque-service accueil » est obligatoire.

Pour une présence journalière de 4 heures ou plus de votre enfant aux activités d'été, uniquement 3 heures vous seront facturées pour les jours des activités d'été.

Toute absence non justifiée aux activités d'été signalée après le délai d'inscription sera quand- même facturée **sauf en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical.**

La facturation pour les autres jours est selon le tarif officiel.



Une confirmation d'inscription vous sera envoyée début juin 2026.

Pour toute question liée au fonctionnement des activités d'été, veuillez-vous adresser à Madame Nathalie Thimmesch-Wagner (Téléphone : 2755-6850, Email: nathalie.thimmesch@croix-rouge.lu).

Pour l'équipe socio-éducative,

Nathalie Thimmesch-Wagner

Responsable de la Maison Relais « Bei de Kueben »



Formulaire d'inscription « Activités d'été 2026 »

Date de la demande: ____/____/____

Coordonnées de l'enfant :

Nom et prénom: _____

Cycle : _____

Date et lieu de naissance: _____

Matricule : _____

Adresse: _____ L- _____

E-mail: _____

▪ Nom et prénom de la mère (du tuteur): _____

Numéro de téléphone: _____

▪ Nom et prénom du père (du tuteur): _____

Numéro de téléphone : _____

▪ Contact en cas d'urgence : _____

Numéro de téléphone: _____

Chèque-Service : Oui _____ Non •* _____

* Veuillez-vous adresser au bureau chèque-service (Mme Michèle Scholtes – bureau de la population- 32 70 84 -1)



Uniquement pour les enfants qui ne sont pas inscrits à la maison relais

Documents à remettre

- Copie carte matricule de l'enfant
- Copie carte de vaccination de l'enfant

Renseignements médicaux

- Présente une allergie à _____
- Présente une intolérance à _____
- Régime alimentaire (pas de porc, végétarien, ...) _____
- Doit prendre le médicament suivant _____ à _____ heures

Soins quotidiens

Dans le cadre des soins quotidiens, j'autorise/nous autorisons le personnel éducatif à utiliser les produits énumérés ci-dessous :

Oui

Non

- Cedium pour désinfecter
- Arni crème ou gel (Purigel) contre les coups et hématomes
- Calmiderm en cas de piqûres d'insectes et coups de soleil
- Crème solaire pour protéger la peau du soleil
- Crème anti brûlure Flamigel

Pour information, la présence de tiques nécessitera l'intervention personnelle des parents, voire d'un médecin.

Je soussigné(e), responsable de l'enfant, déclare l'exactitude des données mentionnées ci-dessus.

Date: _____

Signature: _____